

Distribution limitée

SC-88/CONF.007/10
Paris, le 16 mai 1988

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Bureau du Comité du patrimoine mondial

Douzième session

(Salle XIV - Siège de l'Unesco, 14-17 juin 1988)

POINT 11 de l'Ordre du jour provisoire: Rapport sur les
activités promotionnelles

Les activités de promotion ont continué à être menées selon les orientations du plan adopté par le Comité, le Secrétariat se consacrant principalement à la production et à la diffusion d'information et à un rôle d'impulsion vis-à-vis des structures destinées à servir de relais de la promotion.

Le présent document est volontairement plus succinct que le rapport sur les activités promotionnelles présenté au Comité à sa dernière session (doc SC/87/CONF.005/8) et se concentre sur les réalisations ou événements nouveaux survenus depuis lors.

Pour plus de détails, notamment sur le matériel de promotion existant, les membres du Bureau voudront bien se référer à ce document SC/87/CONF.005/8.

A. REALISATION DE MATERIEL D'INFORMATION OU DE PROMOTION

1. Dépliant-Affiche

La version mise à jour est parue et a été très largement diffusée (Délégations permanentes et Commissions nationales pour l'Unesco des Etats parties et non-parties, coordonnateurs nationaux pour la promotion ; ICOMOS, UICN, ICCROM, IFLA ; nombreuses institutions nationales qui en avaient fait la demande).

2. Agenda sur le patrimoine mondial

L'agenda pour 1989 est en préparation ; il devrait paraître dans le courant de l'été.

3. Numéro spécial d'ICOMOS Information

Ce numéro a été produit avec une aide du Fonds du patrimoine mondial. Il est utilisé par le Secrétariat pour répondre aux demandes d'information sur la Convention.

4. Série de films en co-production avec la compagnie Transtel (RFA)

Les cinq premiers films de la série sont prêts et ont été montrés en avant-première au festival des télévisions à Cannes (France) ; les télévisions d'environ 80 pays ont déjà fait part de leur souhait d'acquérir cette série.

5. Certificat du patrimoine mondial

Le certificat a été réalisé selon la maquette qui avait été approuvée par le Bureau l'an dernier et adressé à plusieurs Etats qui en ont fait la demande pour leurs biens du Patrimoine mondial (Colombie, Royaume-Uni; Yougoslavie).

6. Brochure sur les possibilités d'assistance offertes par le Fonds du patrimoine mondial

La maquette de cette brochure est prête et sera présentée au Bureau pour information.

7. Expositions

Afin de faire face aux demandes présentées par les Etats parties, le Secrétariat a donné la priorité à la production de matériel d'exposition supplémentaire.

Sont désormais disponibles quatre expositions photographiques sur la Convention, et l'exposition plus générale intitulée l'Homme et le Patrimoine. En outre, deux autres expositions photographiques sont en préparation, avec l'aide - financière et matérielle - de la Photothèque de l'Unesco.

8. Autocollants

Comme l'a suggéré le Comité à sa dernière session, le matériel fourni dans le cadre de l'assistance internationale financée par le Fonds portera désormais le symbole du Patrimoine mondial ; des autocollants sont en cours de réalisation à cette fin.

9. Numéro spécial du Courrier de l'Unesco

Un numéro spécial sur la Convention paraîtra au mois d'août. Le Courrier de l'Unesco est publié en 35 langues et lu par environ 2 millions de lecteurs, dans au moins 80 pays. Préparé conjointement par le Secrétariat et la rédaction du Courrier, ce numéro spécial sera utilisé ultérieurement par le Secrétariat comme document d'information sur la Convention.

B. ACTIVITES DE PROMOTION MENES PAR LES ETATS PARTIES

1. Mise en place de structures nationales

Deux initiatives importantes doivent être mentionnées : la création de comités nationaux, aux Etats-Unis et en France, chargés de la mise en oeuvre et de la promotion de la Convention.

2. Cérémonies destinées à commémorer l'inscription de sites sur la Liste du patrimoine mondial

Des cérémonies se sont tenues au Mexique (Mexico et Puebla), en Bolivie (Potosi), au Royaume-Uni (Châteaux du Roi Edward I), au Brésil (Brasilia), et au Canada (Gros Morne).

3. Expositions

Des expositions ont été organisées, avec l'aide du secrétariat, dans les pays suivants :

République fédérale d'Allemagne (à l'occasion de foires internationales du tourisme),

France (dans plusieurs villes)

Belgique (où le processus d'adhésion à la Convention serait en cours)

En outre, la République-unie de Tanzanie présentera une exposition générale sur les activités de l'Unesco, y compris la Convention, au mois d'août, et le Mexique fera circuler une des expositions sur le patrimoine mondial de juillet à octobre prochains.

4. Assemblée générale de la Commission nationale suisse

Cette Commission nationale a placé son assemblée générale, les 24 et 25 juin, sous le thème Protection du patrimoine culturel mondial. Une présentation de l'action de l'Unesco y sera faite par le Directeur de la Division du patrimoine culturel.

C. ACTIONS MENEES DIRECTEMENT PAR LE SECRETARIAT POUR PROMOUVOIR LA CONVENTION

Outre la diffusion d'information sur la Convention, qui fait l'objet d'une vingtaine de demandes par mois (émanant de particuliers ou d'institutions), le Secrétariat s'efforce de mieux faire connaître la Convention par une action auprès des médias.

C'est ainsi qu'à été organisée en février dernier une conférence de presse sur la Convention, et que deux membres du Secrétariat ont animé une émission dans la série "Archéologies" diffusée sur la chaîne France Culture, sur le thème Patrimoine mondial et Unesco.

En outre, l'Office d'information du public envisage de mettre l'accent en priorité sur le patrimoine mondial culturel et naturel dans son action d'information auprès du grand public, en lançant une opération de production conjointe de films et de livres, intitulée les Merveilles du monde. Ce projet est actuellement à l'étude.